



Rentrée scolaire 2023/2024

Inscription en Petite Section des enfants nés en 2020

ETAPE 1

- Inscription sur RDV pris au préalable, auprès du Service Vie de l'Enfant qui réceptionnera votre dossier et répondra à vos questions.

Du lundi 13 au vendredi 17 février 2023, entre 9h00 à 12h00

Ou par voie dématérialisée : accueil.enfance@ville-boisleroi.fr avant **le 17 février 2023**.

- **Constitution du dossier (pièces à fournir)**

- **Fiche d'inscription scolaire** complétée (disponible sur le site de la commune, Portail familles ou en Mairie) + **fiche de renseignements ONDE**
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture, bail, ...)
- **Livret de famille** (page des parents et page de l'enfant)
- **Copie des pages vaccination du carnet de santé** de l'enfant à inscrire
- **Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022** (à mettre sur votre portail familles dès réception) des adultes composant le foyer dans lequel vit l'enfant, afin de déterminer la tranche tarifaire de vos activités périscolaires (Restauration, Accueil de Loisirs) **si vous n'avez pas de numéro allocataire**
- **Attestation CAF** avec votre numéro allocataire à jour afin de déterminer la tranche tarifaire de vos activités périscolaires (Restauration, Accueil de Loisirs)

- **Inscriptions périscolaires sur le Portail Familles** : Ouverture des services de réservation pour l'accueil de loisirs à partir du lundi 10 juillet 2023.

ETAPE 2

Prise de RDV avec Mme PROST directrice de l'école pour un entretien.

ETAPE 3

- **Réunion d'information** pour les parents des futurs élèves de PS avec la Directrice de l'école, les enseignants de PS et la SVE.
- Cette réunion est programmée le **vendredi 09 juin 2023** à 19h00 à l'école maternelle Robert Lesourd.